

Aux Familles des 3^{ème} PREPA METIERS

Annonay, le 28 juin 2019

Chers Parents,

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous accorder votre confiance en inscrivant votre enfant au Lycée Professionnel Marc Seguin. Dans le document ci-joint vous trouverez les dates de rentrée qui sont échelonnées en fonction des niveaux ainsi que la date de la première rencontre avec l'équipe éducative. Je me permets d'insister sur l'importance de ce premier contact.

Le moment fort du premier semestre (ou trimestre pour certaines classes) est le conseil de classe. Il doit être le lieu de partage entre l'équipe enseignante et vous-même. Il est fondamental que la discussion puisse se faire le plus ouvertement et le plus directement possible. **Vous serez conviés au premier conseil de classe** (voir calendrier pour que vous puissiez réserver cette date).

Après un tour de table où les professeurs s'exprimeront, nous échangerons pour que votre enfant puisse progresser. Nous vous remettrons ce jour-là et **uniquement aux personnes présentes**, le bulletin de votre enfant. Il est donc absolument nécessaire de pouvoir vous rendre disponible pour ces rencontres.

Je vous recommande de vérifier que le dossier d'inscription ou de réinscription que vous avez remis est bien complet et que les démarches pour le transport scolaire ont bien été effectuées.

On ne peut pas, dans un établissement scolaire, accepter le laisser-aller. Et cela qu'il soit verbal, comportemental, ou vestimentaire. Le jeune doit comprendre qu'en société une certaine rigueur et des règles de vie sont à respecter.

Au lycée Marc Seguin nous avons comme objectif d'amener le jeune au plus haut de ses possibilités pour qu'il puisse bien comprendre ce que le monde du travail et la société exigeront de lui. En l'inscrivant dans notre établissement vous acceptez notre règlement intérieur et ses avenants.

Vous êtes les parents et c'est vous qui décidez et vos enfants se doivent de vous obéir. A la maison vous devez vérifier si votre enfant travaille, vérifier son cahier de texte, lui demander de vérifier son sac pour qu'il n'oublie pas ses affaires avant de partir et faire en sorte que sa tenue vestimentaire soit correcte vis-à-vis du règlement du lycée.

Ce principe est le même en classe : **le professeur décide et pas l'élève.** Celui-ci est en cours pour apprendre et travailler. Les professeurs doivent pouvoir faire leur métier d'enseignant.

Tout ne se vaut pas et tout n'a pas la même valeur. C'est ce que nous cherchons à inculquer à votre enfant. **Les mots ont un sens** et la richesse du vocabulaire fait la richesse de « l'homme ». Il est inacceptable qu'ils ne puissent pas parler entre eux sans s'insulter. Il n'est pas acceptable qu'ils puissent considérer que l'enseignant est leur égal.

.../...



Dans le même ordre d'idée, il n'est pas acceptable que vous réalisiez ou acceptiez de faire de faux mots d'excuses, de faux certificats médicaux ou que vous les dispensiez de cours pour partir en congés. Il n'y a pas de réussite sans assiduité et ponctualité. Quelle image donneriez-vous de la vie en réalisant cela ? Ce n'est pas les faire grandir que les habituer à tricher.

Les CCF (contrôles en cours de formation) sont des épreuves d'examen. En cas d'absence seul un certificat médical fourni dans les 48h permettra le rattrapage.

Enfin un établissement scolaire n'est pas un lieu où les courants de la mode ont leur place. Il n'est pas acceptable qu'ils arrivent avec des pantalons déchirés même avec un legging dessous.

On ne peut pas tout accepter sous prétexte qu'ils sont adolescents, que c'est la mode, ou que sais-je encore. La tenue vestimentaire doit être simple, décente et soignée. A compter de la rentrée prochaine nous allons être plus précis.

Certaines tenues vestimentaires sont interdites dans l'établissement, veuillez bien lire le règlement intérieur.

Si vous ne vous sentez pas en accord avec ces éléments il est préférable de ne pas inscrire votre enfant chez nous car ces éléments ne sont pas négociables.

L'usage des téléphones portables est rigoureusement interdit en cours. Vos enfants tchattent, se parlent, et communiquent via SMS, Twitter, Facebook, whatsapp, snapchat, instagram ... Ils publient en ligne des photos, et racontent leur vie, ou celle de leurs camarades, sans toujours mesurer la portée des propos qu'ils relatent. Cet espace de discussion est trop souvent le lieu de propos agressifs, déplacés ou offensants. Face aux problèmes liés aux réseaux sociaux type Facebook, le lycée se déclare incompétent et transmettra l'affaire à la gendarmerie.

En tant que parents vous devez en discuter avec votre enfant et peut-être revoir certaines pratiques, car les dérapages peuvent avoir des conséquences très lourdes pour leur avenir.

Il est au lycée Marc Seguin pour apprendre et non pour chercher à transgresser les règles.

Les savoirs évoluent, se transforment voire disparaissent à épisodes réguliers. Les savoir-être, en revanche, resteront valables tout au long de la vie : politesse, présentation, rigueur, capacités à chercher et trouver des informations, à devenir autonome ... en un mot, apprendre à s'adapter. Pour cela, et avec votre soutien quotidien, la Communauté Educative du lycée veillera au respect de ces savoir-être, tout particulièrement dans le contrôle de la politesse, de la ponctualité et de la présence en cours.

Merci de lui rappeler les fondements de base d'une vie en groupe.

Dans l'attente de vous accueillir au sein de la communauté éducative du lycée, je vous assure, Madame, Monsieur, de mon entier dévouement.

Le Chef d'Établissement,
Jean Louis Baudier

